



## SECTION de la VENDÉE

Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>



### DECLARATION LIMINAIRE

*CSAL du 04/05/2023  
(2ème convocation)*

Monsieur le Président,

Le 19 janvier 2023 a donné le départ d'une puissante mobilisation des travailleuses et travailleurs de ce pays pour exiger le retrait de la réforme des retraites initiée par le Président de la République et engagée par le gouvernement. Depuis plus de 2 mois, une large majorité de français et l'ensemble des syndicats manifestent leur opposition à cette réforme. Malgré les défilés massifs regroupant des nombres inédits de manifestants et des blocages qui s'intensifient, le gouvernement reste sourd aux demandes des salariés et de leurs représentants et joue, depuis le début de la mobilisation, le pourrissement de la situation, alors que les rassemblements se sont, dans leur immense majorité, déroulés sans heurts majeurs. En l'absence de majorité parlementaire, l'exécutif a décidé de brider le débat au Sénat et de s'en affranchir devant l'Assemblée Nationale en utilisant l'article 49-3 pour imposer une réforme dont personne ne veut. Car malgré la communication fallacieuse du gouvernement, les salariés ont bien compris depuis le début qu'à travers cette réforme c'était bien la facture du "quoi qu'il en coûte" que l'on veut leur faire payer, à eux et à eux seuls !

Cette situation a eu pour conséquence de neutraliser notre participation à toutes les instances de dialogue social de la DGFIP et de boycotter la première convocation de ce CSAL. Dans plusieurs courriers adressés au Directeur Général, il a été demandé par l'intersyndicale nationale un étalement des retenues pour fait de grève, sans aucune réponse de sa part à ce jour, c'est dire tout le mépris affiché par notre Direction Générale envers les personnels qui luttent pour le maintien de leurs droits, chèrement acquis au fil des décennies par nos aînés.

Nous constatons à la DGFIP depuis de nombreuses années, et ici même, dans cette instance, le même mépris à ne jamais prendre en compte les avis souvent unanimes des représentants des personnels sur de nombreux sujets, à commencer par les restructurations et les suppressions d'emplois. Il ne faut alors pas s'étonner que le dialogue social soit de moins en moins constructif dans notre administration. Le nom de cette instance a changé mais la politique de casse de Bercy demeure constante ! Cette nouvelle instance, le CSAL, risque bien de s'apparenter, comme la précédente, le CTL, à une simple chambre d'enregistrement, où nos avis ne seront pratiquement jamais pris en compte... Nous avons souvent la curieuse sensation de servir de caution morale à la destruction de la DGFIP et cette situation est inacceptable !

Concernant plus spécifiquement cette réunion et les différents points à l'ordre du jour,

il est de notre devoir de vous interpeller à nouveau sur la situation difficile de nombreux services, à commencer par le SGC de Challans. Il ne vous a pas échappé que pratiquement tous les personnels ont signé une pétition exprimant leur "ras le bol" face à une situation qui s'éternise depuis bien trop longtemps ! Cette pétition, tout comme votre réponse par mail aux personnels concernés ainsi qu'un courrier syndical adressé aux élus locaux concernés, nous les intégrons à notre déclaration liminaire en annexes de celle-ci afin que ces documents soient joints au procès verbal de ce CSAL.

Comme vous le savez, le quotidien des collègues concernés sur place n'a pas beaucoup évolué et la fatigue s'en ressent. Il est donc de notre devoir de vous rappeler ici que vos réponses sont insuffisantes et que ce mal-être général doit cesser au plus vite car les problèmes d'organisation et d'effectifs demeurent plus que jamais d'actualité.

Quelles sont donc les conclusions de l'audit organisationnel ? Pouvez-vous ici vous engager formellement à ce que tous les postes vacants au 1er septembre soient réellement pourvus ?

D'autres services sont dans la tourmente, à titre d'exemple nous vous citerons le CDIF avec notamment la mise en place de GMBI et ses conséquences pour les personnels : nombreux dysfonctionnement applicatifs avec la mise en place de GesLoc et de ses 3 modules (Surf, Evaloc, Gestion TU), masse de mails impressionnantes via e-contacts à traiter suite au courriel adressé aux propriétaires par la Direction Générale. Cette situation engendre inévitablement des crispations avec les usagers tant à nos guichets qu'au téléphone, ce qui discrédite nos services et les personnels ! Cette obsession à vouloir automatiser toujours plus nos process se fait souvent au détriment de la qualité du service offert aux usagers.

Beaucoup de services vont connaître d'ici à cet été ou connaissent déjà de nombreux départs en retraite et les inquiétudes sont grandes quant à vos capacités réelles à pourvoir tous ces emplois vacants à l'issue du mouvement de mutations du 1er septembre. Les calibrages en emplois sont insuffisants, notamment après des années de coupes franches dans nos effectifs, le compte n'y est pas M Le Président et vous le savez pertinemment !

Toutes nos missions sont désormais impactées : toujours plus de stress pour les collègues de tout grade, une charge de travail qui augmente, un accueil toujours plus virtuel, une industrialisation accrue de toutes nos tâches quotidiennes (merci le NRP), des services fiscaux de plus en plus pilotés par le numérique et l'intelligence artificielle, des managers en difficulté avec un management souvent hors-sol qui n'améliore pas la vie des services. Et votre ambition est "d'embarquer vos équipes" comme le stipule le diaporama destiné aux cadres dans les formations aux managers faites ces dernières semaines, on finit par friser le ridicule M Le Président, car à défaut de nous embarquer, les personnels de la DGFIP sont surtout en train d'écluser et de ramer à contre-courant pour ne pas sombrer trop vite !

La DGFIP ne tient que grâce à la conscience professionnelle de vos équipes et à leur implication quotidienne mais les personnels s'épuisent, la démotivation et la résignation se font de plus en plus présentes dans les esprits !

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire un bilan de la campagne d'évaluation professionnelle en nous communiquant le nombre de refus de participer aux entretiens et le nombre de recours.

Lors d'un précédent CTL, nous vous avons demandé un bilan de l'activité des accueils de proximité via les points de contacts et l'équipe mobile d'accueil.

Lors de ce CSAL, une présentation du budget participatif sera fait et nous aimerions savoir si les organisations syndicales représentatives seront parties prenantes du comité de sélection que vous comptez mettre en place.

Notre rôle est de vous alerter sur toutes ces situations et d'exprimer notre profond désaccord avec les réformes engagées ces dernières années par la DGFIP.

Nous sommes très inquiets s'agissant de la pérennité des antennes SIP et SIE de Fontenay Le Comte et des Herbiers. L'histoire nous a toujours confirmé qu'en matière d'antenne, rien n'est jamais pérenne ! Pourriez-vous être plus précis ?

S'agissant de la création du service d'appui aux SIE nantais installé à Fontenay Le Comte, nous vous demandons expressément de pourvoir toutes ces créations d'emplois avec l'installation de personnels recrutés sous statut. Pour ce type de nouveau service, la Direction Générale propose différentes options en matière de plages de travail, y compris la possibilité de recourir à des ouvertures élargies (de 8h à 19h, voire même le samedi), quelle sera votre position ?

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points de l'ordre du jour de cette instance et nous y porterons les légitimes revendications de nos mandants.